



Introduction à la Séance Plénière

11 octobre 2018

- Présentation des 20 indicateurs pour décrypter le Grand Est
- Vote du projet d'avis sur l'analyse financière
- Vote du projet d'avis en réponse à la consultation institutionnelle locale sur la création du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
- Représentations officielles

Patrick TASSIN, Président du CESER Grand Est

Seul le prononcé fait foi

Cher-e-s Collègues,

L'exécutif régional a décidé de modifier son calendrier de plénières d'octobre et décembre en les tenant une semaine plus tôt qu'initialement programmé. De ce fait nous avons été dans l'obligation de suivre, puisque nos séances plénières, organisées dans le cadre de saisines obligatoires, sont calées sur celles du Conseil régional.

Je suis une nouvelle fois désolé de ces contraintes qui s'imposent donc à nous, et je vous remercie d'avoir bousculé vos agendas pour être ici aujourd'hui.

Cela dit, je n'ai pas tout à fait compris que l'exécutif régional ait avancé sa séance d'octobre d'une semaine, pour nous dire ensuite qu'il la supprimait parce qu'il ne serait pas prêt pour présenter ses orientations budgétaires que nous n'aborderons donc qu'en novembre.

Permettez-moi quelques mots sur l'actualité concernant la région Grand Est.

Comme vous le savez, après avoir affirmé que la réforme territoriale ne serait pas modifiée et que le Grand Est resterait le Grand Est, le Président de la République a participé à relancer le débat en chargeant le Préfet de région, via le Premier Ministre, d'un rapport remis fin juin sur l'avenir institutionnel de l'Alsace, sans remettre le Grand Est en cause, était-il précisé.

Et puis c'est la Ministre Jacqueline Gourault qui a été chargée d'une mission visant à faire des propositions pour la mise en œuvre des conclusions du Préfet Marx.

Le Préfet a reçu une délégation constituée des premiers Vice-Présidents du CESER en mai dernier. Et Madame Gourault m'a invité à la rencontrer au Ministère de l'Intérieur le 20 septembre dernier.

La Société civile organisée au niveau régional, qui compose les CESER, considère généralement que l'échelon régional est le meilleur niveau pour actionner efficacement les leviers de développement, en matière économique, de formation, de mobilités, d'aménagement du territoire.

C'est la raison de votre présence et de votre engagement dans l'action régionale, c'est ce qui nous motive et nous fédère. Nous sommes donc tous solidairement en prise avec les questions qui touchent le Grand Est. C'est aussi ce fait régional qui nous a conduits, en réalité depuis 2014, à travailler ensemble, dans le respect de nos identités, de nos volontés et de nos engagements afin d'envisager l'avenir, à réfléchir autant sur les leviers de croissance que sur les sujets d'importance régionale.

L'accouchement du Grand Est est long et aura pesé sur notre économie, nos entreprises, nos associations et les près de 7500 salariés de la Région. Cette période de construction n'est pas tout à fait terminée mais cela avance bien et nous commençons à voir des indicateurs positifs dans notre travail de conjoncture.

Fort de ce constat, j'ai, depuis près de trois ans, fait en sorte que notre CESER participe étroitement à la construction de cette région en se tenant à l'écart des débats qui subsistaient ici ou là quant à une éventuelle remise en cause du périmètre régional. Je ne vais pas revenir maintenant sur le rapport du Préfet Marx qui est plutôt globalement satisfaisant, même s'il laisse entrevoir quelques ambiguïtés, motivant une inquiétude.

Nous avons eu quelques échanges à ce sujet en bureau et avec les 1^{er} vice-président-e-s. Et je suis intervenu publiquement en ma qualité de Président du CESER, mais pas au nom du CESER lui-même.

Mon message a été clair, sans ambiguïté et conforme à la quintessence de ce qu'est et fait le CESER : contrairement à ce qui se dit ici ou là, il n'y a aucune raison de refuser le changement, mais pas n'importe quel changement : ce que nous souhaitons, c'est un gagnant-gagnant pour la région comme pour l'ensemble des territoires qui la constituent.

Si les territoires infra régionaux peuvent être renforcés, y compris en s'organisant différemment, cela doit se faire dans l'esprit du renforcement du rôle de la Région qui doit être confirmée dans ses compétences. Les conventionnements entre collectivités donnent de la fluidité et améliorent la proximité, mais encore faut-il qu'ils donnent de la force au lieu d'affaiblir l'une ou l'autre des parties.

Cela a été le sens des conférences de presse dont vous avez pu voir quelques traces.

Il semble que le Gouvernement, ou le Président de la République, devraient, dans les toutes prochaines semaines, rendre publiques les orientations retenues pour le Grand Est et ses composantes territoriales. Si les ambiguïtés actuelles ne sont pas levées, nous aurons peut-être l'occasion d'en débattre publiquement ici-même. Il reviendra alors au bureau d'en décider.

Nous avons maintenu cette séance parce que nous avons trois dossiers à aborder aujourd'hui :

- Nous commencerons par un travail de notre groupe spécialisé sur la conjoncture qui a travaillé sur 20 indicateurs régionaux spécifiques. C'est un travail qui avait été inauguré l'an passé et qui est donc repris dans un contexte toutefois légèrement différent que nous expliquera notre collègue Michel RUDENT.

C'est un travail annuel sur lequel reviendra régulièrement notre groupe, avec des indicateurs spécifiques qui changeront pour certains d'entre eux, d'année en année.

Il ne s'agit donc pas de notre point de conjoncture trimestriel, le prochain étant prévu pour novembre.

Comme je viens de vous le dire, l'exercice d'aujourd'hui montre que, si le Grand Est est loin d'être dans le carré de tête des régions métropolitaines, certains indicateurs montrent un début de dynamique, et une confirmation dans quelques domaines comme l'attractivité des entreprises à capitaux étrangers, ce qui montre bien que nous avons de véritables atouts en terme de compétitivité.

- Ensuite, notre commission des finances nous soumettra son analyse rétrospective et prospective des finances régionales. Là aussi, il s'agit d'un travail annuel. Cela nous permet d'envisager les marges de manœuvre de la Région, notamment en matière d'emprunt, donc d'investissement.

L'exécutif ayant signé l'étrange contrat l'engageant à bloquer l'évolution des dépenses de fonctionnement et d'interventions à 1,2% maximum, le choix des scénarii prospectifs s'en est trouvé simplifié. De même, la multiplication des interventions de l'Etat dans la quasi totalité des recettes de la Région, et maintenant dans ses dépenses, fait que l'exécutif a de moins en moins la main sur les finances régionales.

De ce point de vue, le rassemblement organisé le 26 septembre par les trois principales associations nationales d'élus, la veille du congrès de Régions de France, est totalement justifié pour rejeter la recentralisation grandissante de la part de l'Etat.

- Enfin, nous répondrons à une saisine pour émettre un avis sur l'avant-projet de charte du futur Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne. Cela concerne le sud champardennais de notre région.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'accouchement de cette charte aura été difficile et ponctué de périodes de conflits parfois bien rudes. Le CESER de Champagne-Ardenne avait déjà émis un avis en 2014 et s'était étonné que le périmètre du cœur du futur parc avait été multiplié par 7, sans trop d'explication, augmentant de ce fait, à la fois l'impact sur les terres agricoles et les mécontentements.

On va donc voir comment a évolué ce dossier.

Le CESER est maintenant quasiment en ordre de marche. L'équipe mise à notre disposition devrait bientôt être au complet.

A quelques exceptions près, toutes nos commissions et groupe de travail spécialisés ont engagé des travaux d'autosaisines ou se sont mises en ordre de marche pour répondre à des saisines non obligatoires du Président du Conseil régional, pas moins de 8 arrivées en quelques semaines et nous en attendons peut-être une autre dans le domaine du transfrontalier.

Vous pouvez aussi noter sur votre agenda que notre prochaine agora aura lieu le jeudi 21 mars au Centre des Congrès de Metz où nous organiserons un colloque en partenariat avec le Gouverneur de la place militaire de Metz et les services des armées sur les liens à développer entre nos entreprises et les innovations à venir dans le domaine de la défense.

Voilà, Cher-e-s Collègues, les quelques mots que je voulais vous adresser en ouverture de cette séance de travail.

Je vous remercie.